



**Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE**

Section départementale de l'Hérault

**UD FO – Maison des syndicats
474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier
Tel : 09 75 85 30 05 – 06 87 84 96 02
Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr**

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO lors du CDEN du 8 novembre 2023

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Cette rentrée s'est effectuée à nouveau sous tension avec l'application de toutes les contre réformes: recul de l'âge de la retraite, « Pacte », évaluations d'école, formations pendant les vacances, inclusion à marche forcée, décrets d'application de la loi Rilhac, NEFLE.

Contrairement aux annonces médiatiques du président Macron et du ministre Attal affirmant partout que les enseignants toucheraient « entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente », les bulletins de paie du mois de septembre ont démontré que ces propos étaient un nouveau mensonge, comme l'était d'ailleurs l'annonce d'une augmentation de 10% pour tous les enseignants faite par le président Macron durant la dernière campagne des élections présidentielles. Demander aux personnels de relayer cette propagande ministérielle dans des flyers insistant sur la prétendue « revalorisation » des enseignants a constitué une nouvelle tentative pour tenter de les opposer aux parents d'élèves. Ce n'est pas la seule.

Avec le déclenchement tous azimuts de mesures sur l'abaya interdite, le SNU, les valeurs de la République le ministre poursuit la volonté de soumission de la jeunesse et demande aux personnels de s'en faire les relais. Non seulement ces mesures de diversion cherchent à masquer les vrais problèmes de la rentrée, mais elles s'apparentent à une idéologie d'Etat qui n'a rien à voir avec l'école Républicaine. Stigmatiser, exclure, mettre au pas : le gouvernement crée les conditions pour des tensions, des incidents et place les personnels en grande difficulté, voire en danger.

Le 13 octobre, notre collègue Dominique Bernard a été assassiné durant son service, alors que deux autres personnels étaient gravement blessés, nous plongeant tous dans l'effroi. Subitement, le corps enseignant a été couvert de soutiens, d'éloges et d'hommages médiatiques, comme il y a trois ans après l'assassinat de Samuel Paty. Permettez nous de nous interroger sur la différence de traitement médiatique que nous avons relevé lors d'autres assassinats, ceux d'Agnès Lassalle et de Fabienne Terral-Calmels, qui n'ont fait l'objet d'aucun hommage national. Permettez nous de douter de ces marques subites de soutien face aux caméras quand les personnels des écoles n'ont même pas eu le droit de se réunir au matin du 16 octobre. Permettez nous d'en douter, quand le quotidien des personnels maltraités, blessés, injuriés, laisse notre employeur de marbre dans le meilleur des cas, ou déclenche des pressions, des injonctions supplémentaires de sa part. Assez de culpabilisation laissant entendre une insuffisance de compétences professionnelle. Assez d'hypocrisie en masquant qu'un élève n'étant pas dans le cursus ordinaire coûte 7 fois plus cher. Non, la pédagogie ne peut en aucun cas être substituée au soin pour faire des économies !

Des enseignants et des AESH sont victimes d'accident de travail, signalent les registres SST ou DGI car ils sont confrontés à des enfants qui explosent à l'école. 490 enfants dans notre département qui faute de place en IME, en ITEP ou en ULIS, sont envoyés dans les classes, privés ainsi des soins dont ils ont un besoin criant et indispensable à leur développement.

Des classes entières sont soumises à des situations d'une violence inouïe au cours desquelles les apprentissages ne peuvent plus se dérouler. Des centaines d'élèves sont en attente d'un AESH, des centaines se partagent les miettes d'accompagnement mutualisé pour une poignée d'heures seulement.

Quels articles de presse vont relater cela ? Quels communiqué ou message de soutien, quelles mesures de protection avec quel budget pour les personnels et les élèves?

La réponse est sous nos yeux : 2500 suppressions de postes prévues pour 2024 dont 1131 dans le 1er degré, qui s'additionnent aux 2000 postes supprimés dont 1119 dans le 1er degré en 2023. Avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive le gouvernement entend liquider la totalité des établissements spécialisés, pourtant en nombre déjà bien insuffisants, et réduire le nombre de notifications!

Mais ce n'est pas tout : en plein congés scolaires, le ministre a envoyé ses consignes concernant la lutte contre le harcèlement, exigeant d'organiser d'ici le 15 novembre et dès le CE2 la passation d'une auto évaluation de 33 questions. Les personnels, dont les conditions de travail s'aggravent d'année en année, seraient donc désormais comptables, après analyse des grilles, d'informer les parents d'élèves et de déterminer des procédures de prévention, détection et traitement de faits de harcèlement, sous la responsabilité du directeur d'école.

Avec les consignes « vigilance attentat » leur est demandé d'effectuer le contrôle visuel des sacs, avec des parents qui rentrent et sortent plusieurs fois par jour dans les écoles : cette consigne inapplicable et inacceptable n'entraîne qu'une seule chose : rendre les personnels responsables du moindre incident !

Les personnels en ont assez des tâches supplémentaires qu'on leur impose, de la remise en cause de leur liberté pédagogique, des missions qui ne relèvent ni de leurs obligations de service ni de leur statut! Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'assigner à l'école publique la mission de sauver la République dans une situation de dégradation constante des conditions de travail des personnels et de leur déconsidération. Cela suffit ! Les personnels veulent enseigner, et dans les meilleures conditions possibles, pour eux et pour leurs élèves !

Pour cela, la première mesure à prendre est de créer les postes d'enseignants, de PsyEN, de médecins scolaires et d'AESH nécessaires, de rétablir tous les postes d'enseignants spécialisés supprimés depuis des années en RASED, ULIS, SEGPA, de créer les centaines de places nécessaires dans les établissements médico-sociaux !

La FNEC FP FO revendique :

- Le respect de la liberté pédagogique des enseignants !
- L'abandon des évaluations d'école
- L'abandon de tous les dispositifs qui engagent la responsabilité des personnels et notamment le programme Phare !
- Le respect des obligations réglementaires de service et des statuts !
- L'abrogation de la loi Rilhac !
- L'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires !
- L'abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée !
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH !

Enfin, nous remarquons que :

- les documents de travail de ce CDEN ont été transmis en pleins congés scolaires, privant les représentants des personnels du délai nécessaire à leur étude ;
- la date butoir pour l'envoi des questions diverses a été fixée au dimanche 5 novembre ;

Comment ne pas relier cette méthode avec celle en cours dans la F3SCT, dont le contenu de protection des personnels est systématiquement détourné par le traitement décalé de plusieurs mois des fiches SST, par les réponses méprisantes renvoyant les personnels à se faire soigner, ou vers des protocoles inapplicables, par l'incantation à la prévention alors que le suivi des signalements est méthodiquement empêché ? Jusqu'à quand notre employeur va-t-il fermer les yeux, jusqu'à combien de victimes ? La FNEC FP FO n'aura de cesse de marteler à l'administration sa responsabilité totale en termes de santé et de sécurité au travail de ses personnels.